BANK OF AFRICA - BENIN
(BOA BENIN)

Avenue Jean-Paul II - Cotonou (Bénin)
Cotonou - Bénin
COTONOU

Rapport complémentaire au rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les états financiers semestriels

Période du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018

MAZARS BENIN

FIDUCIAIRE D'AFRIQUE

Rapport complémentaire au rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les états financiers semestriels au 30 juin 2018

Mesdames, Messieurs les Administrateurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la BANK OF AFRICA-Bénin (BOA Bénin), et conformément à l'article 8 de l'instruction n° 035-11-2016 relative à l'établissement et à la publication des états financiers individuels et consolidés, nous avions émis en date du 30 août 2018, notre rapport d'examen limité des états financiers semestriels de la banque pour la période allant du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018.

Lors de sa réunion tenue à Tanger le 19 septembre 2018, le Conseil d'Administration de la banque a arrêté sans modification, les états financiers semestriels au 30 juin 2018, joints à notre rapport daté du 30 août 2018. Cependant, au cours de cette réunion, le Conseil d'Administration a demandé à la Direction Générale de nous fournir tous les documents et informations complémentaires permettant de lever notre réserve relative aux déclassements et aux provisions complémentaires non comptabilisés dans lesdits comptes.

En application de l'instruction n°26-11-2016 relative à la comptabilisation et à l'évaluation des engagements en souffrance, nos travaux avaient fait ressortir des déclassements et provisions complémentaires pour des montants respectifs de 24 491 millions FCFA et 3 244 millions FCFA.

Dans ce contexte, le présent rapport complémentaire à notre rapport daté du 30 août 2018 et relatif à l'examen limité des états financiers semestriels au 30 juin 2018, est destiné à porter à la connaissance du Conseil d'Administration, les résultats de nos contrôles, suite à l'obtention des documents et informations complémentaires relatifs aux engagements jugés à risque.

Sur la base des informations complémentaires qui nous ont été fournies par la Direction Générale de la banque, les diligences que nous avons mises en œuvre, aboutissent aux constatations ci-après :

- Les provisions complémentaires de 3 244 millions de FCFA identifiées lors de la revue des dossiers d'engagements de la clientèle au 30 juin 2018 sont devenues sans objet pour 1 638 millions de FCFA et le résiduel soit 1 606 millions de FCFA a fait l'objet de comptabilisation sur les mois de septembre et octobre 2018.

 Quant aux déclassements complémentaires de 24 491 millions de FCFA identifiés au 30 juin 2018, ils ont été comptabilisés pour 15 522 millions de FCFA et 5 319 millions de FCFA sont devenus sans objet. Les déclassements non comptabilisés s'élèvent à 3 628 millions de FCFA.

- Des provisions pour dépréciation de créances douteuses et litigieuses qui devraient être constituées au 30 juin 2018 pour un montant global de 376 millions de FCFA, seront étalées sur le second semestre 2018.

Compte tenu des diligences mises en œuvre à la date de ce rapport complémentaire, et à l'exception de l'incidence des points mentionnés ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers semestriels joints au présent rapport, n'ont pas été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire Révisé de l'UMOA et à ses instructions d'application.

Cotonou, le 29 octobre 2018

MAZARS BENIN	FIDUCIAIRE D'AFRIQUE
Armand Fandohan *Associé*	Ellen Tognisso Adjahi *Associée*